

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire.***

**L'audience aura lieu le mercredi 20 novembre 2019, à compter de 9 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade CentrepoinTE**

**Dossier no :** D08-01-19/B-00342  
**Propriétaire(s) :** Peter et Barbara Currie  
**Adresse :** 5394, (5360), chemin Gabert  
**Quartier :** 20 – Osgoode  
**Description officielle :** partie du lot 41, concession 1 et façade entrecoupée  
**Zonage :** AG3  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer un nouveau lot pour une maison de ferme excédentaire.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est indiqué sur le croquis qui accompagne la demande. Il aura une façade de 81 mètres le long du chemin Gabert sur une profondeur de 76 mètres. Sa superficie sera de 0,615 ha. Cette parcelle comprendra une maison isolée, un puits, une fosse système et un bâtiment accessoire (remise). Son adresse municipale sera le 5394, chemin Gabert.

Les terrains conservés sont indiqués sur ledit croquis. Ils auront une façade de 194 mètres sur le chemin Gabert, une profondeur de 406 mètres et une superficie de 10,5 ha. Cette parcelle est située au 5360, chemin Gabert.

Le terrain conservé sera fusionné avec la propriété adjacente à l'ouest, dont l'adresse municipale est le 5332, chemin Gabert.

Il semble qu'il existe une servitude de pipeline sur le terrain conservé.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire.*